

# Réhabilitation des zones humides

Suppression de 100 m de busage  
Reméandrage du lit mineur

## Keranezet Toul Ar Zellec , Le Juch (29)



Année/Période/durée	2018/octobre/3 j.
Superficie (ha)	0,5
Alimentation en eau	Nappe de surface / cours d'eau
Hydrogéomorphologie	Tête de bassin versant
Cadre des travaux	Plan gouvernemental de lutte contre les algues vertes

### Objectifs

- rétablir la relation ruisseau / zone humide
- améliorer la qualité de l'eau
- renforcer le caractère humide des sols
- favoriser la dénitrification

### Description du site

Ce site est situé dans le bassin versant du Ris, en périphérie de la zone urbanisée du bourg du Juch. Il était traversé par une canalisation bétonnée de 300 mm qui empruntait la zone humide sur 100 mètres. Les eaux pluviales et les eaux des sources captées étaient évacuées par la canalisation vers un ruisseau confluant avec le Ris à environ 500 m en aval. Cette canalisation implantée en limite de zone humide exerçait une déconnexion des écoulements avec le milieu et limitait le potentiel humide de la prairie. Cet isolement hydraulique de l'écoulement vis-à-vis de la zone humide empêchait le sol de se gorger régulièrement d'eau et ne permettait pas les échanges hydrochimiques. Les fonctions de zone humide du site en lien avec cet écoulement étaient totalement inexistantes.



Maître d'ouvrage	EPAB
Maître d'œuvre	EPAB
Propriétaire	Commune
Gestionnaire	Commune
Réalisation	Kériverl T.P.

### Travaux

Le but de l'intervention a été de condamner la buse bétonnée, de reconstituer un lit de ruisseau à méandres au sein de la zone humide et d'y orienter les écoulements précédemment évacués par la buse. Les dimensions du ruisseau sont de 1m de largeur par 20 à 30 cm de profondeur en moyenne.

Le matelas alluvial a été reconstitué avec une couche de matériaux sablo-pierreux sur 20 cm d'épaisseur. Le ruisseau débouche dans une zone humide plantée de peupliers. Ces arbres ont été abattus par la commune en 2020. Un passage busé a été installé pour conserver un accès à une prairie pâturée.

### Vue de l'amont du site



Site à l'état initial

### Vue de l'aval du site



Site à l'issue du reméandrage mené par l'EPAB



Etat après la réalisation d'aménagements paysagers par la commune





# Etat initial et suivis

- Flore : un inventaire floristique et des outils de suivis ont été mis en place avant travaux (transects de végétation ou relevés phytosociologiques). Une nouvelle caractérisation pourra être engagée en année N+5.
  - Nitrate : des mesures des teneurs en nitrate ont été engagées de 2018 à 2022 pour suivre l'évolution des teneurs entre l'amont et l'aval du site. la moyenne des écarts entre les valeurs en entrée et en sortie du site est de l'ordre de 8mg/l.
  - Photographies : un suivi photographique est réalisé périodiquement.
- L'évaluation du fonctionnement du site nécessite de prendre du recul sur plusieurs années pour prendre en compte la cinétique d'évolution des processus naturels.



## Gestion du site

La commune a mis à profit ces travaux pour aménager une liaison douce en périphérie de la zone humide. Elle y a réalisé un aménagement paysager qui fera l'objet d'un entretien régulier tout en prenant en compte l'aspect naturel du milieu. L'EPAB conseillera ponctuellement la commune sur les mesures de gestion à mettre en place.



## Contraintes et solutions

Le site reçoit des eaux pluviales en provenance du bourg du Juch. Pour limiter l'impact des à-coups hydrauliques et éviter l'érosion du lit, une mare a été constituée en amont du site pour tamponner les apports d'eau lors des pluies les plus fortes. L'eau s'écoule ensuite vers le ruisseau qui méandre dans la zone humide.



Mare créée en 2018



Larves d'amphibiens observées au printemps 2019



Mare au printemps 2019



# Bilan financier : les différents coûts (hors entretien)

- Travaux de terrassement : 4 720,00 € TTC
- Etude floristique: 500 € TTC
- Suivi de l'évolution des nitrates : 250 € TTC / an.



Vue du site à l'état initial



Vue du site après reméandrage



## Contact

Olivier ROBIN : [milieux.naturels@epab.fr](mailto:milieux.naturels@epab.fr)  
 Tel : 02.29.40.41.25  
[www.sagebaiedouarnenez.fr](http://www.sagebaiedouarnenez.fr)



<https://www.youtube.com/watch?v=GM1TjWiDFq8>